



Centre Communal d'Action Sociale

VEILLE SAISONNIERE SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE RECENSÉ(E) PAR VOTRE COMMUNE, CONTACTEZ VOTRE CCAS !

Comme chaque année, le niveau de veille saisonnière du plan national canicule est déclenché au 1^{er} juin ! Un numéro vert du ministère de la santé est **accessible à partir du 21 juin prochain : 0 800 06 66 66**

Les autorités sanitaires rappellent aux personnes fragiles (personnes âgées, malades ou dépendantes) qu'elles doivent **maintenir leur logement frais, boire régulièrement de l'eau, se rafraichir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes et donner régulièrement des nouvelles aux proches.**

Un registre nominatif est ouvert au CCAS afin de recenser les **personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées.**

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée ou par son représentant légal, soit par un tiers

L'inscription est possible par téléphone : **03 23 69 42 12**
Par écrit au 15 Avenue de la République 02400 CHATEAU THIERRY
Par mail : gwendoline.pillard@ccas-chateau-thierry.fr

Les informations à donner sont :

Nom et Prénom de la personne ainsi que sa date de naissance,
Les coordonnées : adresse, téléphone,
La personne à contacter en cas d'urgence,
Les coordonnées du service intervenant à domicile,
Le nom et la qualité de la personne qui a effectué la demande d'inscription.